



ASSEMBLÉE — 41^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 26 : Formation et renforcement des capacités en aéronautique civile

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES ET DES QUALIFICATIONS DU PERSONNEL DE MÉTÉOROLOGIE AÉRONAUTIQUE

(Note présentée par la Chine)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note fournit des informations sur les normes et spécifications relatives aux compétences et aux qualifications du personnel de météorologie aéronautique (AMP) établies par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), sur la mise en œuvre par l'OMM d'activités de renforcement des compétences et de qualifications et les plans qu'elle a élaborés à cette fin, ainsi que sur sa coopération avec l'OACI. La note rend compte des efforts consentis par la Chine pour dispenser des formations sur les services de météorologie aéronautique au titre du Programme de coopération volontaire (VCP) et du Programme d'enseignement et de formation professionnelle (ETRP) de l'OMM. La Chine contribue ainsi au renforcement des compétences et des qualifications du personnel AMP dans les pays en développement et moins développés (asiatiques en particulier).

En fournissant une vue d'ensemble des pratiques communes en matière de formation des membres du personnel AMP visant à renforcer leurs compétences et qualifications, la présente note a pour objet d'inviter l'Assemblée à porter son attention sur le renforcement de ces compétences et qualifications dans le contexte de la prestation de services de navigation aérienne internationale, à renforcer en permanence la coopération entre l'OACI et l'OMM (en particulier entre les bureaux régionaux de l'OACI et les conseils régionaux de l'OMM) dans le domaine du renforcement des compétences et des qualifications du personnel AMP, et à apporter à cette fin l'appui nécessaire.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à :

- a) porter son attention sur le renforcement des compétences et des qualifications du personnel AMP participant à la prestation de services de navigation aérienne internationale, et à appeler à l'intensification de la coopération entre l'OACI et l'OMM (en particulier entre les bureaux régionaux de l'OACI et les conseils régionaux de l'OMM) dans le domaine du renforcement des compétences et des qualifications de ce type de personnel ;
- b) recommander que le siège de l'OACI ou ses bureaux encouragent les pays ou régions qui en sont disposés et capables à organiser et à réaliser des activités de renforcement des compétences et des qualifications du personnel AMP participant à la prestation de services de navigation aérienne internationale, et qu'ils apportent davantage d'assistance et de soutien à la coordination afin de

¹ Versions anglaise et chinoise fournies par la Chine.

promouvoir conjointement le renforcement des compétences et des qualifications du personnel AMP dans le monde.	
<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique Capacité et efficacité de la navigation aérienne.
<i>Incidences financières :</i>	Les activités visées dans la présente note seront entreprises sous réserve des ressources prévues au budget-programme ordinaire de 2022-2025.
<i>Références :</i>	Doc 7475 – <i>Arrangements de travail entre l'Organisation de l'aviation civile internationale et l'Organisation météorologique mondiale</i> (Documents de base N° 3 de l'OMM [OMM-N° 60], Chapitre II) OMM-N° 49, <i>Règlement technique</i> de l'OMM, Volume 1, Partie 5 OMM-N° 1205, <i>Guide sur les compétences</i> de l'OMM WMO-N° 1209, <i>Compendium of WMO Competency Frameworks</i> OMM-N° 1083, <i>Manuel sur l'application de normes d'enseignement et de formation professionnelle en météorologie et en hydrologie, Volume I – Météorologie</i> AeM SERIES No. 5 de l'OMM, <i>Long-term Plan for Aeronautical Meteorology</i>

1. INTRODUCTION

1.1 Les compétences et les qualifications du personnel de météorologie aéronautique (AMP) et leur amélioration constante conditionnent le rythme auquel se modernisera le transport aérien à l'avenir et/ou la qualité des produits de la communauté de la météorologie aéronautique, ainsi que la sécurité et l'efficacité des vols.

1.2 Dans le domaine des services de météorologie de la navigation aérienne internationale, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) collaborent, coopèrent et se coordonnent l'une avec l'autre, conformément à des arrangements de travail établis de longue date (voir le Doc 7475 de l'OACI et la publication OMM-N° 60 de l'OMM). Ensemble, les deux organisations agissent en faveur de l'enseignement, de la formation et du renforcement des compétences et des qualifications du personnel AMP en fonction des besoins de développement de l'aviation, à l'appui de la mise en œuvre du Plan mondial de navigation aérienne (GANP).

1.3 Étant donné qu'elle est chargée de spécifier les méthodes et pratiques techniques normalisées de météorologie qu'il est recommandé d'appliquer dans la prestation des services météorologiques de rigueur, l'OMM a défini des spécifications et des normes au sujet de l'enseignement, de la formation et des compétences du personnel AMP (voir les publications OMM-N° 49, OMM-N° 1205, WMO-No. 1209 et OMM-N° 1083) et des plans à long terme (voir la publication AeM SERIES No. 5 de l'OMM). Au titre de son Programme de coopération volontaire (VCP) et de son Programme d'enseignement et de formation professionnelle (ETRP), elle encourage ses centres régionaux de formation professionnelle et ses États membres à assurer l'enseignement et la formation du personnel AMP participant à la prestation de services de navigation aérienne internationale afin d'améliorer en permanence leurs compétences.

1.4 Organisation chargée de répondre aux besoins de l'aviation en matière de services météorologiques à l'appui de la navigation aérienne internationale, l'OACI n'organise et ne réalise que rarement des activités de renforcement des compétences et des qualifications du personnel AMP, si ce n'est pour proposer à l'OMM des spécifications à ce sujet. Le répertoire de cours de formation de l'OACI pour

2022, publié sur le site web officiel de l'Organisation (<https://igat.icao.int/ated/TrainingCatalogue/Sessions>) ne compte ainsi que peu de formations sur la météorologie. En outre, les activités de renforcement des compétences et des qualifications du personnel AMP mises en place par les bureaux régionaux de l'OACI sont rares.

1.5 Sous l'égide des programmes VCP et ETRP de l'OMM, la Chine s'emploie depuis des années à proposer des cours de formation, des ateliers ou des formations en cours d'emploi destinés à renforcer les compétences et les qualifications du personnel AMP participant à la prestation de services de navigation aérienne internationale dans les pays en développement et les pays moins développés (asiatiques en particulier).

2. ANALYSE

2.1 Afin de contribuer à l'amélioration des compétences et des qualifications du personnel AMP dans les pays en développement et les pays ou régions moins développés (asiatiques en particulier) et d'y rehausser les capacités et le niveau des services de météorologie aéronautique, l'autorité de l'aviation civile chinoise (CAAC) coopère avec l'administration météorologique de Chine (CMA), les centres régionaux de formation professionnelle de l'OMM à Beijing et Nanjing et d'autres unités au titre des programmes VCP et ETRP de l'OMM pour proposer des cours de formation, des ateliers ou des formations en cours d'emploi de différents niveaux. Au fil des ans, ces dispositifs ont porté sur différents aspects des services de météorologie aéronautique et ont permis à certains participants venus de pays en développement et moins développés de bénéficier d'un soutien financier (prise en charge des frais de déplacement, de formation, des repas et du logement).

- a) Depuis 2007, la CAAC, la CMA et le centre régional de formation professionnelle de l'OMM à Beijing ont organisé conjointement 11 cours de formation ou ateliers internationaux sur les services de météorologie aéronautique. Dans ce cadre, des experts chinois et étrangers ont été invités à donner des conférences devant plus de 500 personnes issues de plus de 80 pays ou régions. En 2021 et 2022, du fait de la pandémie, les cours de formation internationaux se sont déroulés en ligne.
- b) La CAAC et le centre régional de formation professionnelle de l'OMM à Nanjing ont organisé plusieurs séances de formation sur les prévisions et observations en météorologie aéronautique, et ont envoyé dans plusieurs pays des spécialistes de la CAAC dans ces deux domaines pour qu'ils y dispensent des formations. Le centre régional à Nanjing a aussi proposé un enseignement de niveau universitaire à des membres du personnel de la météorologie aéronautique de plusieurs pays.
- c) La CAAC a également organisé des formations en cours d'emploi au bénéfice du personnel de météorologie aéronautique du Cambodge et a accueilli en stage des membres du personnel AMP d'un certain nombre de pays dans le contexte d'une formation technique spéciale.

2.2 La Chine continuera de contribuer à l'amélioration des compétences et des qualifications du personnel AMP participant à la prestation de services de navigation aérienne internationale en organisant de nouveaux cours de formations internationaux sur les services de météorologie aéronautique. Elle est également disposée à apporter son soutien aux formations de météorologie aéronautique organisées par le siège de l'OACI ou ses bureaux régionaux sous la forme de conférences ou de matériel pédagogique.

2.3 À l'heure actuelle, les organisateurs des formations ne disposant que de canaux de notification et de communication restreints, il est difficile de faire parvenir les informations relatives à ces formations au personnel des départements de météorologie aéronautique de certains pays, ce qui limite la portée des séances de formation organisées et mises en œuvre ainsi que le nombre de participants. L'aide et les dispositifs de coordination de l'OACI sont essentiels pour que le renforcement des compétences bénéficie à un plus grand nombre de personnes.

2.4 En outre, étant donné que les fonds disponibles sont limités et ne permettent pas la prise en charge des frais de davantage de personnes ayant besoin d'une aide financière, certains des membres du personnel qui souhaiteraient participer aux activités de renforcement des compétences et des qualifications n'en ont pas les moyens. Il faut donc un soutien financier plus important.